Naissance de la Société marocaine des affaires réglementaires pharmaceutiques

Abderrahim DERRAJI - 2019-03-12 16:55:16 - Vu sur pharmacie.ma

La Société marocaine des affaires réglementaires pharmaceutiques (SMARP) a tenu, le 13 mars 2019, son Assemblée générale constitutive (AGC) à Rabat. "La Smarp est une Société savante qui a pour objectif d'encourager et de créer le débat sur tous les sujets ayant une relation directe ou indirecte avec la réglementation pharmaceutique. Cette nouvelle structure regroupe entre autre, des pharmaciens, des médecins, des scientifiques, des industriels, des universitaires, des juristes du secteur public et du secteur privé." a déclaré Rachid Lamrini, président de la SMARP et d'ajouter "Les membres de la SMARP mèneront des réflexions sur les aspects réglementaires et juridiques et technico-réglementaires dans le but d'accompagner tous les changements et toutes les évolutions du secteur de l'industrie pharmaceutique et des produits de santé ». > Cette nouvelle société tombe à point nommé et va sans nul doute contribuer à enrichir le débat au sujet des textes de loi qui régissent le secteur du médicament et de la pharmacie. Ces textes peuvent, s'ils sont régulièrement actualisés, constituer un atout de taille permettant aux différentes composantes du secteur de s'adapter aux différents changements, comme ils peuvent, s'ils ne le sont pas, constituer un réel frein qui se traduit par des nombreux dysfonctionnements privant les opérateurs du secteur de précieuses opportunités. L'AGC a été tenue en présence de membres fondateurs, notamment des professeurs d'université, des professionnels de santé, des représentants des autorités et des experts en industrie pharmaceutiques. Le bureau élu se compose comme suit : Président : Rachid Lamrini Vice président : Choukri Hakkou Secrétaire général : Mohamed Meiouet Secrétaire général adjointe : Meriem Ouazzani Trésorier : Youssef Khayati Assesseurs : Meriem Benomar, Wadie Zerhouni, Amine Cheikh et Houda Sefiani.

Version en anglais (PDF)